

CONSEIL D'ADMINISTRATION EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR
Administration générale
Réunion du : 22 mars 2021
Rapporteur René MOLIN
Délibération 2021-03

Présents 16	Votants : 17
--------------------	---------------------

Administrateurs présents physiquement (11) : M.BONNET, Mme BOURGEOIS, Mme BUGADA, Mme CRETIN-MAITENAZ, M.GAGNOUX, M. LECOQ, Mme MONNIER, M. MOLIN, M.PECHINOT, Mme PELISSARD, M. PERNOT,

Administrateurs présents en visioconférence (5) : Mme COSSART, Mme DEPIERRE, M. FICHERE, Mme GALLOT, M. SCHWARZ

Sont excusés (8) : Mme ALBERT MORETTI, M. CHANET, Mme BARTHOULOT, M. LEFEVRE, M. QUETEL, M.THOMAS, Mme TORCK, Mme WORONOFF

Donnent pouvoir : M. CHANET à M. GAGNOUX

Le quorum fixé à 12 est atteint.

Présents sans voix délibérative : M. BRUNIAUX, M. HUIDO, Mme MOREL, M.VIDAL

En visioconférence sans voix délibérative : M. JEMEI (pour Mme WORONOFF), Mme PHILIBERT (pour M. MAUBLANC), M. RIGOLET (pour M. CHANET), M.TADEUSZ SLIWA (pour M. THOMAS)

3 Approbation du compte administratif 2020

Après cette année d'exécution budgétaire 2020, il convient que le Conseil d'Administration puisse se prononcer sur le compte administratif de l'exercice.

Ce compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre conformément aux dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses et recettes.
- présente les résultats comptables de l'exercice.

La synthèse du compte administratif de 2020 se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
LIBELLE	BUDGET TOTAL 2020	REALISE 2020
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
011 - Charges à caractère général	269 100,00	152 391,10
012 - Charges de personnel	395 800,00	306 404,32
65 - Autres charges de gestion courante	8 500,00	0,52
014 - Atténuations de produits	0,00	0,00
66 - Charges financières	500,00	0,00
67 - Charges exceptionnelles	51 000,00	1 400,40
022 - Dépenses imprévues	35 000,00	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	124 719,00	0,00

042 – Opérations ordre de transfert entre sec	28 847,00	28 846,00
Total des dépenses de fonctionnement	913 466,00	489 846,00

FONCTIONNEMENT – RECETTES

LIBELLE	BUDGET TOTAL 2020	REALISE 2020
02 – Résultat de fonctionnement reporté	340 268,11	0,00
.70 - Produits des services et ventes	212 500,89	147 671,46
73 - Impôts et taxes	0,00	0,00
74 - Dotations, subventions et participations	356 400,00	352 501,01
042- Autres produits de gestion courante	4 297,00	4 297,00
013 - Atténuations de charges	0,00	1 294,12
76 - Produits financiers	0,00	0,00
77 - Produits exceptionnels	0,00	880,66
78 - Reprises sur provisions	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement	913 466,00	506 644,25

INVESTISSEMENT - DEPENSES 2020

LIBELLE	BUDGET TOTAL 2020	REALISE 2020
001 - Résultat d'investissement reporté	0,00	0,00
020 - Dépenses imprévues	3 000,00	0
13 - Subventions transférables	0,00	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	175 519,00	18 549,42
23 - Immobilisations en cours	6 607,00	0,00
040 - Opérations d'ordres de transfert sect°	4 297,00	4 297,00
Total des dépenses d'investissement	189 423,00	22 846,42

INVESTISSEMENT - RECETTES 2020

LIBELLE	BUDGET TOTAL 2020	REALISE 2020
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement	20 856,83	0,00
13 - Subventions d'investissement	15 000,17	0,00
74 - Dotations, subventions et participations	0,00	0,00
75 - Autres produits de gestion courante	0,00	0,00
013 - Atténuations de charges	0,00	0,00
76 - Produits financiers	0,00	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	124 719,00	0,00
040 - Opérations d'ordres de transfert sect°	28 847,00	28 846,00
Total des recettes d'investissement	189 423,00	28 846,00

Compte tenu des chiffres exposés ci-dessus, le compte administratif de 2020, peut se résumer (SLO) suivante :

- **Résultat de fonctionnement de l'exercice 2020: + 17 601,91€**
- **Résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2020: + 357 870,02 €**
(506 644,25 € de recettes + 340 268,11€ d'excédent reporté – 489 042,34 € de dépenses).
- **Résultat d'investissement de l'exercice 2020 : + 5 999,58 €**
- **Résultat de clôture d'investissement de l'exercice 2020 : + 26 856,41 €**
(28 846,00 € de recettes + 20 856,83 € d'excédent reporté – 22 846,42 € de dépenses)

Les résultats permettent de dégager un résultat global excédentaire de + 384 726.43 € disponible pour reprise au budget 2021

En section de fonctionnement, le résultat se caractérise par un bénéfice de **17 601.91 €**.

Outre les flux relatifs aux charges de personnel, les dépenses les plus importantes ont concerné :

- les fluides (eau : 1 006.56€, électricité : 4 707.51€, fuel : 20 190.09€) : 25 904.16€
- les frais de nettoyage des locaux pour 9 702,61€.
- Entretien du jardin : 7 123.72 €
- Entretien et réparation bâtiments : 6 622.63 €
- Les annonces et insertions publicitaires : 12 251,01 €
- les fournitures de petit équipement de l'atelier : 5 799,37€
- la maintenance : 11 243.78€ (informatique, Internet, chaudière, sécurité intrusion, sécurité incendie)
- les achats divers des différentes boutiques : 26 270,02 € (achats générateurs de recettes)
- les frais de voyages et déplacements : 5 115,28 €
- les assurances : 9 471.68€
- les expositions : 3 878,40 €

En termes de recettes, les ventes des boutiques s'élèvent à **39 558,52€** (-15,80 % par rapport à 2019), les ventes de prestations de l'atelier Pasteur ont généré **9 776 €** (-61,46 % par rapport à 2019) et la billetterie des sites 98 336,94 € (-29,22% par rapport à 2019)


En section d'investissement, l'exercice se caractérise par un excédent de **5 999,58 €** lié à la non réalisation de projets, les devis proposés n'étant pas conformes à nos besoins, en réalisation et en coût.

Au final, y compris après reprise du résultat antérieur de + 20 856,83€, le résultat de clôture de la section d'investissement présente un excédent de 28 856,41 €

Compte tenu de ces informations et du fait que le compte administratif de l'EPCC est en tout point commun au compte de gestion du comptable,

DELIBERATION N° 2021-03 du 22 mars 2021

À l'unanimité, le compte administratif 2020 est approuvé.

Délégation n° 2021-03 du 22 mars 2021	Le Président René MOLIN 
---------------------------------------	--

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC - Etablissement Public Terre de Louis
Pasteur (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004570600013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE POLIGNY

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL EPLP (3)

ANNEE 2020

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	19
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	20
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	22
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	23
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	24
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

- B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
- B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1.1 - Etat du personnel 25
- C1.2 - Actions de formation des élus Sans Objet
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier Sans Objet
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement Sans Objet
- C3.2 - Liste des établissements publics créés Sans Objet
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe Sans Objet
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe Sans Objet
- C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet
- C3.6 - Identification des flux croisés Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes Sans Objet
- D2 - Arrêté et signatures 27

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE

Etablissement Public Terre de Louis Pasteur
BUDGET PRINCIPAL EPLP**I – INFORMATIONS GENERALES****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	489 042,34	G	506 644,25
	Section d'investissement	B	22 846,42	H	28 846,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	340 268,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	20 856,83 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	511 888,76	= G+H+I+J	896 615,19
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	489 042,34	= G+I+K	846 912,36
	Section d'investissement	= B+D+F	22 846,42	= H+J+L	49 702,83
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	511 888,76	= G+H+I+J+K+L	896 615,19

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	K
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00
010	Stocks (4)	0,00	L
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	Affiché le	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	269 100,00	152 391,10	0,00	0,00	116 708,90
012	Charges de personnel, frais assimilés	395 800,00	306 404,32	0,00	0,00	89 395,68
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 500,00	0,52	0,00	0,00	8 499,48
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		673 400,00	458 795,94	0,00	0,00	214 604,06
66	Charges financières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles	51 000,00	1 400,40	0,00	0,00	49 599,60
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	35 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		759 900,00	460 196,34	0,00	0,00	299 703,66
023	Virement à la section d'investissement (2)	124 719,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	28 847,00	28 846,00			1,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		153 566,00	28 846,00			124 720,00
TOTAL		913 466,00	489 042,34	0,00	0,00	424 423,66
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	1 294,12	0,00	0,00	-1 294,12
70	Produits services, domaine et ventes div	212 500,89	147 671,46	0,00	0,00	64 829,43
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	356 400,00	352 501,01	0,00	0,00	3 898,99
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		568 900,89	501 466,59	0,00	0,00	67 434,30
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	880,66	0,00	0,00	-880,66
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		568 900,89	502 347,25	0,00	0,00	66 553,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	4 297,00	4 297,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 297,00	4 297,00			0,00
TOTAL		573 197,89	506 644,25	0,00	0,00	66 553,64
Pour information		(3) 340 268,11				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	175 519,00	18 549,42	0,00	156 969,58
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 607,00	0,00	0,00	6 607,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	182 126,00	18 549,42	0,00	163 576,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	3 000,00			
	Total des dépenses financières	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	185 126,00	18 549,42	0,00	166 576,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	4 297,00	4 297,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 297,00	4 297,00		0,00
	TOTAL	189 423,00	22 846,42	0,00	166 576,58
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 000,17	0,00	0,00	15 000,17
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	15 000,17	0,00	0,00	15 000,17
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	15 000,17	0,00	0,00	15 000,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	124 719,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	28 847,00	28 846,00		1,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	153 566,00	28 846,00		124 720,00
	TOTAL	168 566,17	28 846,00	0,00	139 720,17

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information	(2) 20 856,83	
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	152 391,10		152 391,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	306 404,32		306 404,32
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,52		0,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 400,40	0,00	1 400,40
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	28 846,00	28 846,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		460 196,34	28 846,00	489 042,34
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 297,00	4 297,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	18 549,42	0,00	18 549,42
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		18 549,42	4 297,00	22 846,42
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	1 294,12		1 294,12
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	147 671,46		147 671,46
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	352 501,01		352 501,01
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	880,66	4 297,00	5 177,66
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		502 347,25	4 297,00	506 644,25
Pour information				340 268,11
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		28 846,00	28 846,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	28 846,00	28 846,00
Pour information				20 856,83
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	269 100,00	152 391,10	0,00	0,00	116 708,90
60611	Eau et assainissement	1 000,00	1 006,56	0,00	0,00	-6,56
60612	Energie - Electricité	5 400,00	4 707,51	0,00	0,00	692,49
60621	Combustibles	16 000,00	20 190,09	0,00	0,00	-4 190,09
60622	Carburants	1 000,00	341,65	0,00	0,00	658,35
60623	Alimentation	500,00	336,28	0,00	0,00	163,72
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 702,44	0,00	0,00	-702,44
60632	Fournitures de petit équipement	6 500,00	5 799,37	0,00	0,00	700,63
60636	Vêtements de travail	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	1 813,44	0,00	0,00	186,56
6068	Autres matières et fournitures	30 000,00	26 270,02	0,00	0,00	3 729,98
6078	Autres marchandises	700,00	83,10	0,00	0,00	616,90
611	Contrats de prestations de services	10 800,00	1 398,09	0,00	0,00	9 401,91
6135	Locations mobilières	5 000,00	4 342,60	0,00	0,00	657,40
61521	Entretien terrains	7 000,00	7 123,72	0,00	0,00	-123,72
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 000,00	6 622,63	0,00	0,00	377,37
61551	Entretien matériel roulant	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 500,00	642,00	0,00	0,00	858,00
6156	Maintenance	13 500,00	11 243,78	0,00	0,00	2 256,22
6161	Multirisques	10 000,00	9 471,68	0,00	0,00	528,32
617	Etudes et recherches	50 000,00	3 240,00	0,00	0,00	46 760,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	190,91	0,00	0,00	309,09
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	137,50	0,00	0,00	1 362,50
6185	Frais de colloques et de séminaires	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 100,00	101,45	0,00	0,00	998,55
6228	Divers	4 000,00	505,00	0,00	0,00	3 495,00
6231	Annonces et insertions	20 000,00	12 251,01	0,00	0,00	7 748,99
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	273,42	0,00	0,00	1 726,58
6233	Foires et expositions	20 000,00	3 878,40	0,00	0,00	16 121,60
6236	Catalogues et imprimés	5 200,00	2 970,00	0,00	0,00	2 230,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	10 000,00	5 115,28	0,00	0,00	4 884,72
6257	Réceptions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	390,92	0,00	0,00	109,08
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	4 528,26	0,00	0,00	-28,26
627	Services bancaires et assimilés	700,00	528,38	0,00	0,00	171,62
6281	Concours divers (cotisations)	5 300,00	5 483,00	0,00	0,00	-183,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	18 000,00	9 702,61	0,00	0,00	8 297,39
012	Charges de personnel, frais assimilés	395 800,00	306 404,32	0,00	0,00	89 395,68
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	207,46	0,00	0,00	92,54
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 500,00	3 524,44	0,00	0,00	975,56
64111	Rémunération principale titulaires	36 000,00	58 215,43	0,00	0,00	-22 215,43
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	1 000,00	54,96	0,00	0,00	945,04
64118	Autres indemnités titulaires	6 500,00	8 551,10	0,00	0,00	-2 051,10
64131	Rémunérations non tit.	184 000,00	137 406,57	0,00	0,00	46 593,43
64138	Autres indemnités non tit.	23 000,00	21 793,51	0,00	0,00	1 206,49
6417	Rémunérations des apprentis	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	62 000,00	45 043,41	0,00	0,00	16 956,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	22 000,00	23 922,73	0,00	0,00	-1 922,73
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 000,00	6 084,80	0,00	0,00	3 915,20
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	661,03	0,00	0,00	-161,03
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	938,88	0,00	0,00	61,12
6488	Autres charges	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 500,00	0,52	0,00	0,00	8 499,48
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	7 500,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
65888	Autres	1 000,00	0,52	0,00	0,00	999,48
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		673 400,00	458 795,94	0,00	0,00	214 604,06
66	Charges financières (b)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6688	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	51 000,00	1 400,40	0,00	0,00	49 599,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 400,40	0,00	0,00	-400,40
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (0)			
			Mandats émis	Ch rattachées	restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
022	Dépenses imprévues (e)	35 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		759 900,00	460 196,34	0,00	0,00	299 703,66
023	Virement à la section d'investissement	124 719,00	0,00			124 719,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	28 847,00	28 846,00			1,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	28 847,00	28 846,00			1,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		153 566,00	28 846,00			124 720,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		153 566,00	28 846,00			124 720,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		913 466,00	489 042,34	0,00	0,00	424 423,66
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	1 294,12	0,00	0,00	-1 294,12
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	801,10	0,00	0,00	-801,10
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	493,02	0,00	0,00	-493,02
70	Produits services, domaine et ventes div	212 500,89	147 671,46	0,00	0,00	64 829,43
7062	Redevances services à caractère culturel	140 500,00	98 336,94	0,00	0,00	42 163,06
7067	Redev. services périscolaires et enseign	25 000,00	9 776,00	0,00	0,00	15 224,00
7078	Autres marchandises	47 000,89	39 558,52	0,00	0,00	7 442,37
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	356 400,00	352 501,01	0,00	0,00	3 898,99
7473	Participat° Départements	120 000,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	140 000,00	140 000,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	38 700,00	38 700,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	57 700,00	53 801,01	0,00	0,00	3 898,99
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		568 900,89	501 466,59	0,00	0,00	67 434,30
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	880,66	0,00	0,00	-880,66
7713	Libéralités reçues	0,00	1,00	0,00	0,00	-1,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	879,66	0,00	0,00	-879,66
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		568 900,89	502 347,25	0,00	0,00	66 553,64
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	4 297,00	4 297,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	4 297,00	4 297,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 297,00	4 297,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		573 197,89	506 644,25	0,00	0,00	66 553,64
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		340 268,11				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	175 519,00	18 549,42	0,00	156 969,58
2183	Matériel de bureau et informatique	44 800,00	8 896,60	0,00	35 903,40
2184	Mobilier	3 000,00	1 519,84	0,00	1 480,16
2188	Autres immobilisations corporelles	127 719,00	8 132,98	0,00	119 586,02
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	6 607,00	0,00	0,00	6 607,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 607,00	0,00	0,00	6 607,00
Total des dépenses d'équipement		182 126,00	18 549,42	0,00	163 576,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	3 000,00			
Total des dépenses financières		3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		185 126,00	18 549,42	0,00	166 576,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 297,00	4 297,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	4 297,00	4 297,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	4 297,00	4 297,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 297,00	4 297,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		189 423,00	22 846,42	0,00	166 576,58
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 000,17	0,00	0,00	15 000,17
1312	Subv. transf. Régions	15 000,17	0,00	0,00	15 000,17
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 000,17	0,00	0,00	15 000,17
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		15 000,17	0,00	0,00	15 000,17
021	Virement de la sect° de fonctionnement	124 719,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	28 847,00	28 846,00		1,00
28051	Concessions et droits similaires	12 228,00	12 228,00		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 512,00	1 512,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 512,00	10 512,00		0,00
28184	Mobilier	3 412,00	3 411,00		1,00
28188	Autres immo. corporelles	1 183,00	1 183,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		153 566,00	28 846,00		124 720,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		153 566,00	28 846,00		124 720,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		168 566,17	28 846,00	0,00	139 720,17
Pour information		20 856,83			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	2	12/06/2014
L	VOITURES	8	12/06/2014
L	MOBILIER	15	12/06/2014
L	MATERIEL DE BUREAU ELCTRIQUE OU ELECTRONIQUE	10	12/06/2014
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	12/06/2014
L	MATERIELS CLASSIQUES	10	12/06/2014
L	COFFRE FORT	30	12/06/2014
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE LEVAGE	20	12/06/2014
L	APPAREILS DE LEVAGE ASCENSEURS	30	12/06/2014
L	APPAREILS DE LABORATOIRE	10	12/06/2014
L	EQUIPEMENTS DE GARAGES ET ATELIERS	15	12/06/2014
L	EQUIPEMENTS DE CUISINE	15	12/06/2014
L	INSTALLATIONS DE VOIERIE	30	12/06/2014
L	PLANTATIONS	20	12/06/2014
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	30	12/06/2014
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS	15	12/06/2014
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTDE BATIMENTS	20	12/06/2014
L	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	20	12/06/2014

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		7 297,00	4 297,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 297,00	4 297,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	4 297,00	4 297,00
020	Dépenses imprévues	3 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	4 297,00	0,00	0,00	4 297,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		153 566,00	III 28 846,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		153 566,00	28 846,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	12 228,00	12 228,00
28135	Installations générales, agencements, ...	1 512,00	1 512,00
28183	Matériel de bureau et informatique	10 512,00	10 512,00
28184	Mobilier	3 412,00	3 411,00
28188	Autres immo. corporelles	1 183,00	1 183,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	124 719,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	28 846,00	0,00	20 856,83	0,00	49 702,83

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 4 297,00
Ressources propres disponibles	IV 49 702,83
Solde	V = IV – II (3) 45 405,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/03/2020	17 COQUES + SANGLES TABLETTES JILT GROUP	1 248,18	0,00	5
06/03/2020	10 I PAD ARBOIS XEFI	4 270,18	0,00	10
11/03/2020	3 MICROSCOPES TRINOCULAIRES	2 141,50	0,00	10
13/03/2020	10 CASQUES FREE SOUND RSF	528,00	0,00	1
12/05/2020	VITRE PROTECTION ACCUEIL ARBOIS	173,32	0,00	1
26/05/2020	2 VITRES PROTECTION ACCUEIL DOLE	275,21	0,00	1
10/06/2020	3 BORNES DISTRIBUTEURS GELS HYDRO	932,40	0,00	1
30/06/2020	2 BOITERS SERVEUR WEB WIFI GALLIOT.COM	681,84	0,00	1
05/07/2020	PC UNITE CENTRALE DOLE +TABLETTE GRAPHIQUE	1 155,60	0,00	5
10/08/2020	SYSTEME ALARME PG2 6 FC PROTECTION	2 634,00	0,00	10
27/08/2020	DISQUES SSD SUR ORDI MNP ET ATELIER	1 012,80	0,00	5
25/09/2020	ECRAN VIDEO SURVEILLANCE CHUBB	3 357,48	0,00	10
30/11/2020	VITRE PROTECTION BUREAU ARBOIS	138,91	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		18 549,42	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES****A10.2****A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2014	Mobilier : MONETIQUE TPE	144,00	LOCAM	1	288,00	288,00	288,00	288,00	0,00	1 152,00
2014	Mobilier : VEHICULE	1 600,00	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA	8	1 600,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	3 200,00
2015	Mobilier : MONETIQUE TPE	382,00	LOCAM	4	382,00	382,00	382,00	382,00	0,00	1 528,00
2018	Mobilier : IMPRIMANTE CN846BKOOW	1 339,00	BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS	5	1 339,00	1 339,00	1 004,00	0,00	0,00	3 682,00
2020	Mobilier : IMPRIMANTE CN8CHDKOBB	638,00	BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS	4	638,00	638,00	479,00	0,00	0,00	1 755,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur territorial	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,80	1,40	4,20	0,80	3,40	4,20
Adjoint du patrimoine	C	0,80	0,00	0,80	0,00	0,80	0,80
Adjoint pat principal 2ème cl	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Assistant de Conservation	B	1,00	0,60	1,60	0,00	1,60	1,60
Attaché Conservat. Patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Animateur	C B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,80	1,40	7,20	2,80	4,40	7,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint du patrimoine	C	CULT	353	0,00	3-2 Contrat durée déterm.	CDD
Assistant de Conservation	B	CULT	513	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Assistant de Conservation	B	CULT	563	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Attaché Conservat. Patrimoine	A	CULT	653	0,00	A Contrat durée indéterm.	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM	353	0,00	3-1 Contrat durée déterm.	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	350	0,00	3-a° Contrat durée déterm.	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),


Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le




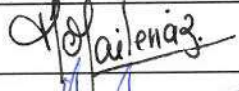



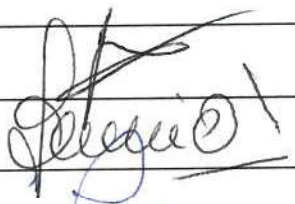
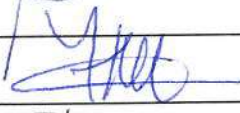


(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

EPCC TERRE DE LOUIS PASTEUR
Feuille de présence - Conseil d'Administration du 22
Administrateurs en présentiel et en visioconférence

Envoyé en préfecture le 30/03/2021
 Reçu en préfecture le 30/03/2021
 Affiché le 
 ID : 039-200045706-20210322-CA22032021DEL03-DE

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

			14	2				
			pouvoir		PROCURATION A	POUVOIR n°1 DE	POUVOIR n°2 DE	EMARGEMENT
1	Madame	ALBERT-MORETTI	EXC					
2	Madame	BARTHOULOT						
3	Monsieur	BONNET	1					
4	Madame	BOURGEOIS	1					
5	Madame	BUGADA	1			Mme DEPIERRE		
6	Monsieur	CHANET	EXC					
7	Madame	COSSART	1	1		M. THOMAS		
8	Madame	CRETIN-MAITENAZ	1					
9	Madame	DEPIERRE	EXC		Mme BUGADA			
10	Monsieur	FICHERE	1					
11	Monsieur	GAGNOUX	1	1		M LEFEVRE		
12	Madame	GALLOT	1					
13	Monsieur	LECOQ	1					
14	Monsieur	LEFEVRE	EXC		M. GAGNOUX			
15	Monsieur	MOLIN	1					
16	Madame	MONNIER	1					
17	Monsieur	PECHINOT	1					
18	Monsieur	PELISSARD	1					
19	Monsieur	PERNOT	1					
20	Monsieur	QUETEL	EXC					
21	Monsieur	SCHWARTZ	1					
22	Monsieur	THOMAS	EXC		Mme COSSART			
23	Madame	TORCK						
24	Madame	WORONOFF	EXC					